

Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE MICHEL DE MONTAIGNE situé sur la commune de PERIGUEUX.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Haricot blanc (COMMERCE EQUITABLE OU SEMENCE PAYSANNE) certifié Bio ou équivalent (réponse le 04/03/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 30Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Haricot rouge (COMMERCE EQUITABLE OU SEMENCE PAYSANNE) certifié Bio ou équivalent (réponse le 04/03/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 30Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Lentille (COMMERCE EQUITABLE OU SEMENCE PAYSANNE. PRECISEZ LE TYPE DE LENTILLE DEPUIS LES OFFRES ALTERNATIVES) certifié Bio ou équivalent (réponse le 04/03/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 30Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Pois chiche (COMMERCE EQUITABLE OU SEMENCE PAYSANNE) certifié Bio ou équivalent (réponse le 04/03/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 40Kg - 7 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Horaires : 6h30 - 9h00

Spécifications complémentaires :

Précisez si franco de port appliqué, et à partir de quel seuil et son montant Précisez vos jours de livraisons. Capacité de dépannage.

Date limite de remise des offres :

04/03/2025, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/04/2025 au 01/07/2025

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (Le mieux disant) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 30%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (semence paysanne et/ou commerce équitable) – 15%
- Services proposés (condition de livraison) (Délais et fréquences de livraison + moyen de transport utilisé) – 15%

Modalités d'attribution :

Cascade - 2 attributaires maximum

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE MICHEL DE MONTAIGNE
- Eric FOURNET
- 49 RUE LACOMBE
- 24000 PERIGUEUX
- Responsable des achats : Pierre GUILLOU
- Téléphone : 05 54 59 01 70
- Courriel : gest.0240030c@ac-bordeaux.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Périgueux

